



## Recours au comité supérieur car je veux reprendre mon travail

Par **djellal**, le **18/01/2019** à **02:24**

Après convoquer le médecin du travail, j'ai demandé de reprendre mon travail, mais le médecin a jugé de me mettre en disponibilité pour 6 mois et retraite

Je suis âgée de 60 ans mais je n'ai pas toutes mes annuités. Mon dossier va être étudié par le comité supérieur car j'ai fait un recours car je veux reprendre mon travail

Et mes médecins généraliste et spécialiste ont émis des certificats médicaux qui allaient dans mon sens

Le comité médical me dit que mon cas était très rare à savoir de vouloir reprendre mon travail

Qu'en pensez-vous ai-je une chance d'obtenir satisfaction

Je vous remercie de votre réponse

Par **P.M.**, le **18/01/2019** à **08:54**

Bonjour,

Il semble qu'il s'agisse d'un statut de droit public, ce que vous ne précisez pas, dans ce cas, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale de la Fonction Publique...